Les comptes de la Société d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

imprimée directement sur toile, 1/3000000 ; 2 m. 50 × 1 m. 50. (D. LEBET, Lausanne.) Prix 20 fr.

Groupe XV A. N° 18. René STERCKX. Leçons sur les principales familles végétales. (Ecoles moyennes, Wesmael-Charlier, Namur.) Prix 1 fr. — N° 19. René STERCKX. Les principales familles végétales. (Ecoles primaires. Même éditeur.) Prix 0 fr. 75.

Groupe XV B. N° 5. Mme de C. La boussole. (D. Lebet, Lausanne.) Prix br. 2 fr. ; rel. toile 3 fr. 50.

Groupe XVII. N° 23. Ecole musicale, Recueil de chants à 2 et 3 voix égales, (D. Lebet, Lausanne.) Prix, cart. 1 fr. 60.

Groupe XVI. N° 13. Numa DROZ. Instruction civique. (D. Lebet, Lausanne.) Prix br. 1 fr. 50, rel. 2 fr. 50. — N° 14. A. BOURQUI. Notions sur nos devoirs et nos droits civiques.

Groupe XVIII A. N° 17. A. BOURQUI. A propos de nos examens de recrues, une réforme nécessaire. Prix 1 fr.

Groupe XX. N° 4. Dr WETTSTEIN. *Bericht über Gr. XXX, Unterrichtswesen.* (Orell Fusli, Zurich. Direction de l'Instruction publique, Fribourg.) Prix 12 fr. — N° 5. B. DUSSAUD. Rapport sur le Gr. XXX. Instruction et éducation. (Dir. de l'Instruction publique, Fribourg.)

GENOUD L., *instituteur.*

Les comptes de la Société d'Education

Samedi 11 avril a eu lieu à Belfaux l'assemblée générale ordinaire des membres de la *Caisse de retraite des instituteurs.* L'objet principal des tractanda était la reddition des comptes de l'année 1884.

Ces comptes approuvés à l'unanimité des membres présents, offrent les résultats suivants :

A. CAPITAUX

		Fr. C.
Capitaux placés selon le compte précédent		125,652 31
Remboursements en 1884	27,414 63	
Placements » »	32,633 55	
augmentation.		5,218 92
Sommaire des capitaux au 31 décembre 1884		130,871 23

B. CAISSE COURANTE

Recettes

	Fr. 70.
1. Solde en caisse du compte précédent	270 48
2. Subside de l'Etat	3,000 —
3. Cotisation supplémentaire de l'Etat	1,860 —
4. Versements des sociétaires	1,843 —
5. Rachats d'années de service	1,194 —
6. Intérêts du rentier	7,584 22
Total	15,751 70

Dépenses

	Fr C.
1. Remis aux capitaux	5,218 92
2. Pensions acquittées	9,168 75
3. Secours à des sociétaires indigents	237 —
4. Frais d'administration	555 05
5. Frais divers	328 60
6. Solde en caisse au 31 décembre 1884	243 38
Total	15,751 70

Le solde en caisse ayant diminué de 27 fr. 10, il en résulte que le bénéfice de l'année est de 5,218 fr. 92 — 27 fr. 10 = 5,191 fr. 82.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, l'association a réalisé les bénéfices suivants :

En 1882	5,508 93
En 1883	9,555 52
En 1884	5,191 82
Bénéfice pour ces trois années	20,256 27

Au 31 décembre 1884, l'association comptait 250 sociétaires se divisant comme suit :

1. Sociétaires déjà admis à la pension	102
2. » qui continuent leurs versements	124
3. » qui recevront leur pension en quittant l'enseignement	21
4. Sociétaires dont l'existence est incertaine	3
Total	250

L'assemblée, très satisfaite du résultat des comptes et de l'administration de la Caisse, a voté des remerciements au Comité pour le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions.

CORRESPONDANCE

M. le chanoine Schneuwly veut bien nous communiquer un intéressant rapport des résultats obtenus par M. Sterroz, instituteur à la Neuville, dans la lecture des premiers cours. Ces remarquables résultats font honneur autant au zèle et au savoir de l'instituteur qu'à la méthode employée.

A Monsieur le Directeur des Ecoles de la Ville de Fribourg.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'avantage de vous communiquer quelques observations sur la *Méthode analytico-synthétique de lecture et d'écriture par un ami de l'enfance*, selon vos désirs manifestés dans une de vos dernières visites de ma classe.

Je ne viens pas ici faire la critique de cet excellent syllabaire : le *Bulletin* et d'autres Revues pédagogiques s'en sont maintes fois occupés.

Je n'énumérerai pas non plus ici les avantages par trop modestes indiqués dans les premières pages du *Syllabaire illustré*. Des personnes autorisées et compétentes les reconnaissent fondés.

Veuillez cependant me permettre, monsieur le directeur, de vous faire part ici d'un autre avantage incontestable que l'on pourra ajouter aux autres et qui est le plus important.